



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural  
Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
Secrétariat de la CDPENAF  
Tél : 01 60 56 73 00  
Mél : [ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 1<sup>er</sup> février 2021

**DDT 77/STAC**  
**Unité Instruction et Conseil ADS**  
**MEAUX**  
**A l'attention de**  
**Monsieur Adolphe DICANOT**

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Par courrier, réceptionné le 7 janvier 2021, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 013 20 00004, déposée par la SCEA de la Ferme de la Houssière représentée par M. Charles Auguste BENOIST pour la construction d'un bâtiment agricole avec une couverture photovoltaïque sur le territoire de la commune d'Aulnoy.

La commission s'est réunie par visioconférence LIFESIZE le jeudi 28 janvier 2021 pour examiner ce Permis de Construire, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

***La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire. Ce projet est reconnu comme nécessaire à l'activité agricole.***

**Pour le directeur départemental  
L'adjoint au directeur**

  
**Laurent BEDU**

DDT de Seine-et-Marne  
288, avenue Georges Clemenceau  
Parc d'activités  
77000 Vaux-le-Pénil